

PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE EN FORMATION CQP ALS

Comprendre & agir !

*Ne limite pas tes
défis, défie tes
limites !*



LE CQP ALS, C'EST QUOI ?

Carte d'identité du CQP ALS

Un diplôme de branche

Diplôme délivré au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation (CPNEF) et par l'organisme certificateur de la branche du sport (l'OC Sport)

Différentes voies de certification

Le diplôme du CQP peut s'obtenir soit par la voie de la formation, par validation d'acquis d'expérience (VAE), par voie d'équivalence ou par reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en équivalence

3 blocs de compétences

3 blocs de compétences pour une meilleure insertion professionnelle en vue de répondre aux métiers d'aujourd'hui et de demain

Travailler à temps plein

Le CQP permet de travailler à temps plein sans limite d'heures

Une délégation pour 4 ans

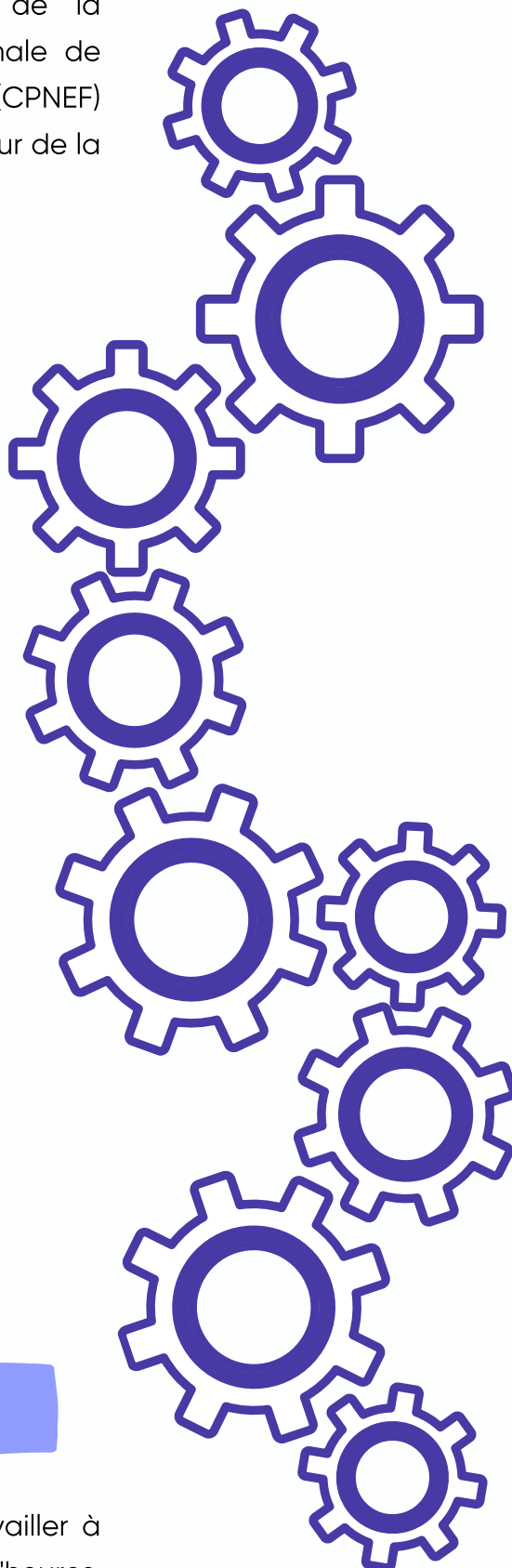
En lien avec la durée d'enregistrement au RNCP, le diplôme du CQP ALS est ré-évalué afin qu'il réponde au mieux au marché de l'emploi et aux évolutions du métier

Volume horaire

Le CQP est établi pour une durée de **234h10min de formation**. Il s'organise autour d'un temps de formation au sein de l'OF de **154h10min minimum** et d'un temps en structure professionnelle de **80h minimum**

Certification diplômante

A la suite des épreuves de certification d'une durée de **1h50min** vous obtiendrez le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Loisirs Sportifs dans l'option du CQP choisie



PRÉSENTATION DU CQP ANIMATEUR LOISIRS SPORTIFS



L'animateur loisir sportif a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la **découverte**, **l'initiation** et **l'apprentissage** de loisir sportif tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.



Le CQP Animateur de Loisir Sportif est proposé pour un **classement au niveau 4** du Cadre National des Certifications Professionnelles (CNCP). Ce cadre national est référencé au sein du cadre européen des certifications (CEC).



Le titulaire du CQP ALS peut mettre en œuvre les activités d'animation de loisir sportif à titre **principal** ou en **complément** d'une autre activité.



Le candidat en situation de **handicap** pourra se voir proposer **différents aménagements** adaptés à son handicap, lors de l'entretien de positionnement.



Le titulaire du CQP ALS conçoit des projets d'animation, prépare, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge et de manière **autonome**, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants en individuel et/ou en collectif et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Comprendre le CQP ALS

Le CQP ALS est établi pour une durée de 154h10min en présentiel et 80h en situation professionnelle soit un total de 234h10min de formation (temps de positionnement et de certification non compris)

Les pré-requis d'entrée en formation



Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat (Recto-Verso)



Être titulaire d'une attestation de premiers secours intitulée « Premiers Secours Citoyens » (PSC) ou équivalent à cette attestation.



Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal




Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité : temps d'enregistrement du CQP 38820)



Si le stagiaire présente le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), vérifiez la date d'obtention afin que celle-ci couvre toute la durée de la formation du CQP, date de rattrapage incluse

Présentation de l'épreuve de tests techniques

	Situations à réaliser	Critères d'évaluation
 <p>Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Suivre en pratique une séance d'1h comprenant :<ul style="list-style-type: none">• Echauffement• Corps de séance• Retour au calme➤ Tests portant à minima sur 3 familles d'activités sur les 4 (activités d'expression, techniques cardio, techniques douces, renforcement musculaire)	<ul style="list-style-type: none">● Engagement et motivation● Gestion de l'effort● Condition physique globale● Intégration des consignes et mise en action● Relation au groupe● Relation musique / mouvement● Coordination motrice● Placement / posture

Répartition des volumes horaires par bloc de compétences


Le CQP ALS est composé de **3 blocs de compétences**.

Bloc n°2

Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE

96h de présentiel
15h de distanciel
1h10 de classe virtuelle

55h en structure



Bloc n°4

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

14h de présentiel
7h de distanciel


25h en structure



Bloc n°5

Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

14h de distanciel
7h de classe virtuelle



Les modalités d'évaluation



Bloc N°2

Epreuve 1 : Dossier écrit - Oral de 20 min
Epreuve 2 : Animation de séance (30 min) et entretien (20 min)



Bloc N°4

Epreuve 1 : Dossier écrit - Oral de 20 min



Bloc N°5

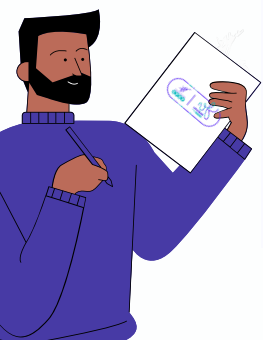
Epreuve 1 : Oral de 20 min avec transmission en amont des éléments/supports travaillés lors de la formation permettant de présenter son projet professionnel.



Pour obtenir le CQP, les 3 blocs de compétences doivent être validés

Notre identité de formation

PERSONNALISATION
ENSEMBLE PARTICIPATIF
LUDIQUE INTERACTIF NUMERIQUE
ACCOMPAGNEMENT
REACTIVITE FLEXIBILITE DIGITALE
PROFESSIONNELLE COMMUNAUTE IMMERSION
INDIVIDUALISATION

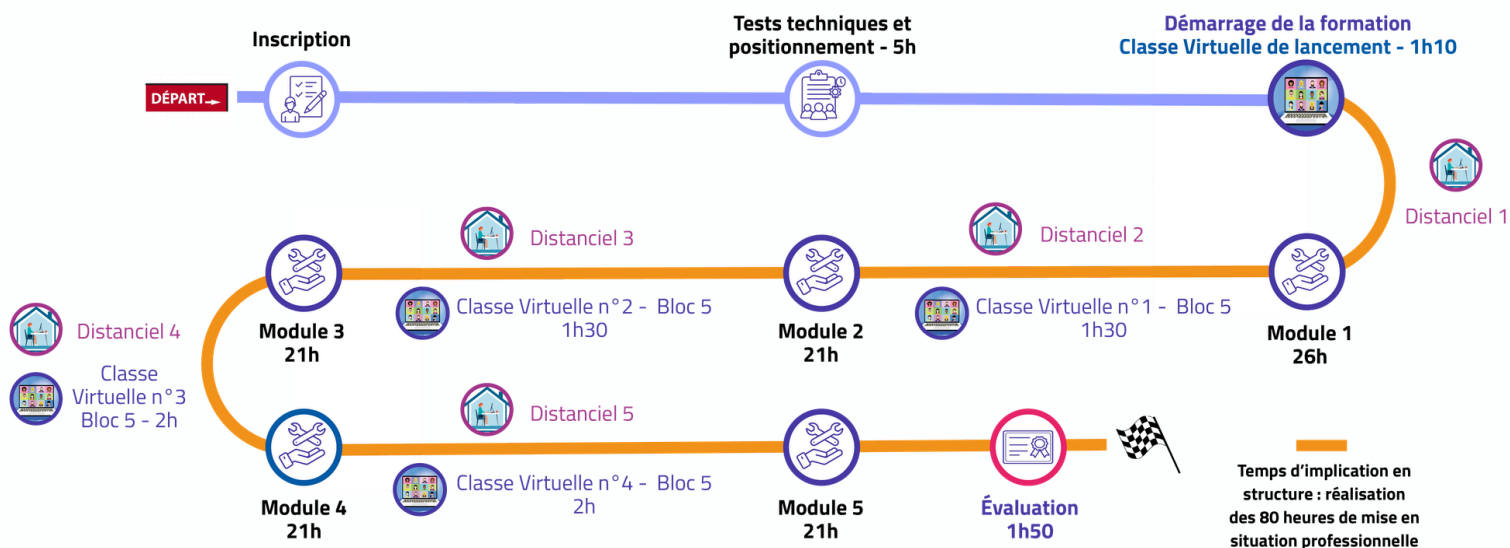


Comprendre le CQP ALS

Le Comité Régional EPGV Grand Est vous propose chaque année 3 sessions de formation.

Retrouvez ci-dessous les différentes étapes de la formation.

L'ingénierie de formation

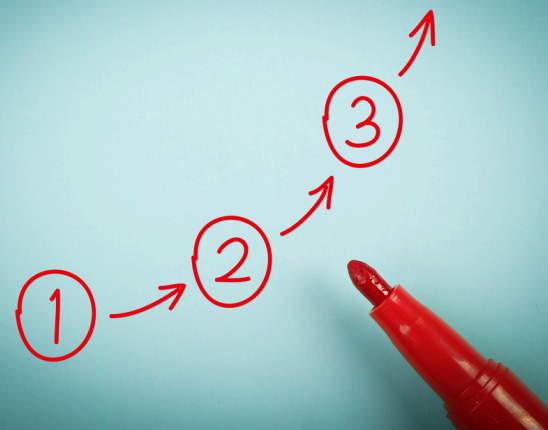


Les temps distanciels seront réalisés sur une plateforme d'apprentissage vous permettant d'avancer à votre rythme.

En résumé, le CQP ALS AGEE, c'est :



VÉRIFICATION DES ÉQUIVALENCES ET DISPENSES D'ÉPREUVES DONT PEUT SE PRÉVALOIR LE CANDIDAT



Certains **titres, diplômes ou certifications professionnelles** peuvent donner droit à une **équivalence** et donc à une **dispense** d'épreuves, qu'il s'agisse :

- des tests techniques préalables à l'entrée en formation,
- des exigences préalables à la mise en situation pédagogique,
- ou des épreuves d'évaluation des blocs de compétences.

Le tableau ci-dessous reprend la liste complète des titres, diplômes ou certifications professionnelles concernés par une ou plusieurs équivalences.

Titres ou diplômes	Tests techniques	EPMSP	BC1/BC2/BC3	BC4	BC5
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	BC1	X	X
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	BC1		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2	X	X

VÉRIFICATION DES ÉQUIVALENCES ET DISPENSES D'ÉPREUVES DONT PEUT SE PRÉVALOIR LE CANDIDAT



Titres ou diplômes	Tests techniques	EPMSP	BC1/BC2/BC3	BC4	BC5
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	BC3	X	X
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	BC3		
RNCP37191 BPJEPS spécialité APT	X 3 options	X 3 options	BC1/BC2/BC3	X	
RNCP37106 BPJEPS spécialité AF option cours collectifs	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2	X	
RNCP28573 / RNCP28557 / fiches RNCP spécifiques BPJEPS spécialité éducateur sportif et animateur toutes mentions				X	

A LA RECHERCHE DE SA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE



Informations pour votre mise en situation professionnelle :

✘ 80 heures de mise en situation professionnelle au sein d'une ou plusieurs structures (maximum 3).



✘ Votre tuteur doit obligatoirement être le même sur l'ensemble de ces structures.



✘ Les séances doivent être en cours collectifs.



✘ Comptez entre 4 et 5 heures d'investissement par semaine dont 3 heures en séance avec votre tuteur.



Nous vous conseillons d'identifier un tuteur intervenant dans des structures vous permettant de voir **un maximum d'activités diversifiées de l'option AGEE** :



Renforcement
musculaire



Techniques
cardio



Techniques
douces



Activités
d'expression

LES MISSIONS DU TUTEUR



Le tuteur CQP AGEE - Qui est-il ?

Dans le cadre de la formation CQP ALS, nous portons une **véritable attention** à la fonction de tuteur tout au long de l'accompagnement. Son rôle est primordial car il est un **acteur majeur** pour la réussite du parcours de formation du stagiaire.

Sa **mission** est avant tout **pédagogique** avec comme objectif le transfert des compétences en situation professionnelle. Pour vous, apprenant.e, c'est **un pilier** de votre parcours de formation qui doit aboutir à une **insertion professionnelle**.

Voyons ensemble le profil de votre tuteur !

Je suis volontaire et à minima-
**titulaire d'une certification
professionnelle dans le domaine
d'activités visées** par l'option choisie
du CQP ALS.



Je suis **à jour de ma carte
professionnelle**



Dans le cadre de la mise en
situation professionnelle du
stagiaire, j'assure le lien entre
l'organisme de formation et la
structure de stage



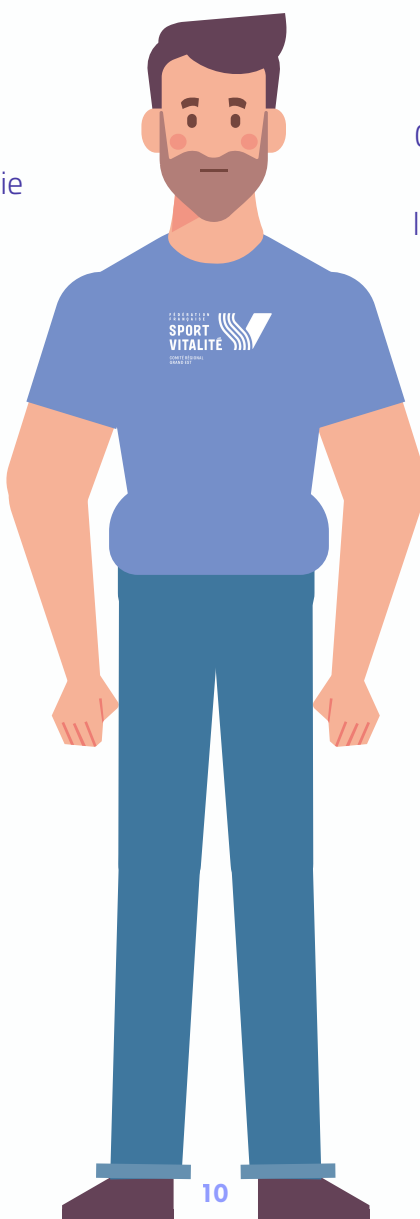
Cela fait **plus de 2 ans que j'encadre dans
le champ du sport** dans le domaine de
l'option du CQP ALS choisie par le stagiaire



Mon rôle est d'intégrer et
d'accompagner le/la stagiaire en
formation CQP ALS. Je suis à la fois
un professionnel, un guide et un
facilitateur



Durant la période tutorale, **je valide
les heures de mise en situation
professionnelle** réalisées par le
stagiaire



LE CODEP, VOTRE INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ



Forts de leur **réseau associatif**, les Comités Départementaux Sport Vitalité (CODEP) peuvent vous accompagner dans vos démarches de **recherche de structures de mise en situation professionnelle**.

Prenez contact avec le CODEP de votre département pour plus d'informations !

CODEP Sport Vitalité 55

12 Rue de l'église - 55 200 VIGNOT
03 29 92 13 51
meuse@comite-epgv.fr

Conseiller de développement :

Thibaut GEORGET
06 19 42 53 09
thibaut.georget@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 57

ACADEMOS
Cité des sports, de la jeunesse et de
la sécurité civile
2 rue Plénière - 57 420 VERNY
09.75.59.15.18
moselle@comite-epgv.fr

Conseillère de développement :

Marion FISCHER
06 12 15 64 21
marion.fischer@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 54

Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - 54 510 TOMBLAINE
03 83 18 88 27
meurtheetmoselle@comite-epgv.fr

Conseiller de développement :

Thibaut NOWAK
06 27 60 19 88
thibaut.nowak@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 51/08

Complexe Gérard Philipe
19 avenue du Général Sarraill
51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 68 45 81
marne@comite-epgv.fr

Conseiller de développement :

Nicolas GOUSSET
07 63 62 52 58
nicolas.gousset@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 52

UJB -b 21 avenue du Général Giraud
52 100 SAINT-DIZIER
03 25 55 74 16
hautemarne@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 10

Maison des associations
63 avenue Pasteur - 10 000 TROYES
03 25 74 31 13
aube@comite-epgv.fr

Conseiller de développement :

Florian ROSTAN
07 44 96 58 79
florian.rostan@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 67

4 rue Jean Mentelin
67 200 STRASBOURG
03 88 26 94 29
basrhin@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 68

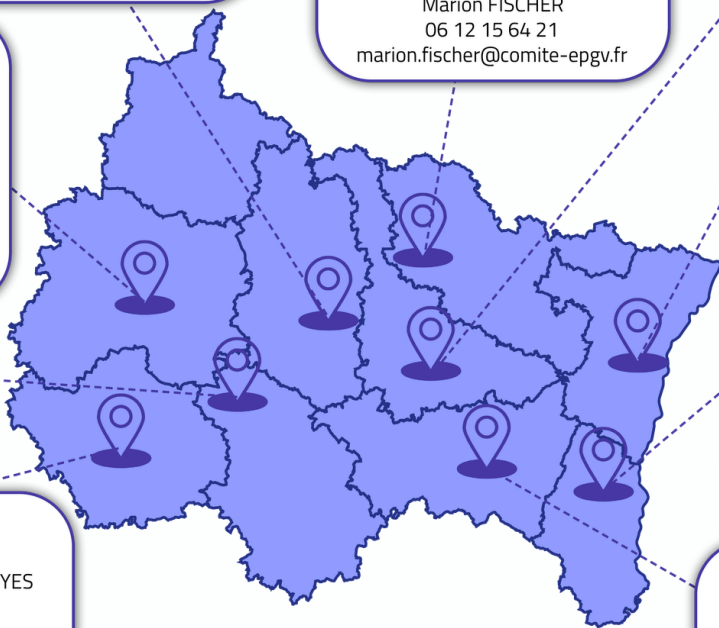
1 rue des fleurs - 68 100 UNGERSHEIM
03 89 81 76 11
hautrhin@comite-epgv.fr

Conseiller de développement :

Emmanuel HENNINGER
06 52 48 21 07
emmanuel.henninger@comite-epgv.fr

CODEP Sport Vitalité 88

Maison des associations
8 rue du Général Haxo
88 000 EPINAL
03 29 35 63 94
vosges@comite-epgv.fr



Pourquoi choisir la Fédération Française de Sport Vitalité pour me former au CQP ALS ?



- ✕ Un réseau de 17 organismes de formation certifiés Qualiopi par l'AFNOR - organisme certificateur
- ✕ Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives et de financement
- ✕ Des services qualifiés tout au long du dispositif de formation

1 Qualité de la formation

- ✕ Des modalités de formation qui s'adaptent à votre rythme de vie
- ✕ Flexibilité et réactivité grâce à des contenus à distance et des classes virtuelles
- ✕ Une approche pédagogique centrée sur l'apprenant et qui se veut interactive, participative et immersive



2 Modalités de formation



- ✕ Tous nos formateurs sont formés et certifiés dans le domaine de la pédagogie d'adulte
- ✕ Des formateurs sur le terrain et qui animent des séances d'activités physiques et sportives
- ✕ Des formateurs ayant une approche pédagogique innovante et participative

3 Expertise métier

Notre promesse

Pourquoi choisir la Fédération Française de Sport Vitalité pour me former au CQP ALS ?



Présence d'acteurs de proximité pour vous accompagner dans votre projet professionnel



Des tuteurs professionnels pour mettre en valeur votre montée en compétences



Une communauté d'animateurs actifs sur le terrain

4 Accompagnement personnalisé



Un maillage territorial sur l'ensemble du territoire avec plus de 4500 clubs affiliés à la FFSV



Des emplois au sein des structures FFSV à la sortie de la formation



Des structures départementales et régionales pour vous accompagner et faciliter l'insertion professionnelle



Une offre de plus de 50 formations pour continuer à se former et développer ses compétences



Emploi

" CHOISIR LA FÉDÉRATION DE SPORT VITALITÉ POUR SE FORMER, C'EST FAIRE LE CHOIX DE L'ACCOMPAGNEMENT, DE L'EXPERTISE ET DE L'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE EN FAVEUR DE VOTRE RÉUSSITE "

LA FFSV VOUS SOUHAITE LA MEILLEURE DES RÉUSSITES POSSIBLES !



Comité Régional d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire Grand Est

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean Moulin

54510 Tomblaine

03.83.18.87.27

grandest@comite-epgv.fr

